

Un accord contre nature : Carrefour a mandaté L214

Dans cette guerre larvée pour le contrôle du marché bio les grandes enseignes aiguisent leurs couteaux. Alors que des grands groupes d'intérêts US subventionnent des associations de défense des animaux Carrefour a pris ses dispositions. Pour l'enseigne française l'enjeu est de battre de vitesse Danone jusque-là son partenaire et fournisseur et se positionner sur le même créneau végétarien et végan.

Ce qui est plus surprenant est la récente révélation d'un contrat passé entre le grand distributeur d'une part et L214 et l'Association Végétarienne de France (AVF) - basée dans la Nièvre - de l'autre. Pour ce faire, Carrefour est allé jusqu'à commander à ces deux associations des missions pour travailler à la réalisation et à la promotion de ses produits végétariens et végans.

D'après nos sources, les premiers financements provenant de Carrefour ont alimenté les trésoreries de L214 et l'AVF vers août ou septembre 2015, soit un mois avant le lancement à grand bruit de Carrefour Veggie, première gamme végétarienne de Carrefour. Comment expliquer alors que les pourfendeurs de l'agro business aient attiré les grâces d'un géant de la grande distribution ? Pis, Carrefour ne joue-t-il pas un double jeu en ayant dissimulé cette coopération contre nature tout en continuant de commercialiser des produits carnés originaires de France ?

On le voit bien : associer les militants végans de défense animale proches de L214 et ceux de l'AVF a été doublement profitable. En réconcilier une certaine vision de l'éthique et logique de marché la démarche s'est avérée gagnant-gagnant. Mais qui sont les grands perdants de cette nouvelle donne ?

Désintégrer la filière viande française

Engagés malgré eux dans un combat à armes inégales, les agriculteurs et éleveurs français assistent impuissants à l'assèchement progressif des sources de financement de l'industrie de la viande traditionnelle. Cette menace existentielle qui hante la filière viande française n'est pas le fruit du hasard. Elle s'inscrit dans un cadre bien plus large. Autrement dit, les ONG animalistes françaises ne sont que les pions d'un échiquier qui les dépassent, la cause animale est devenue « l'idiote utile » des intérêts financiers des GAFAM et de leurs relais d'influence américains. Dans ce nouveau champ de bataille de la guerre économique que nous livrent les Américains tous les coups sont permis. Tout semble bon en effet de préparer le terrain en France pour imposer un nouveau marché aux start-up du secteur de la viande artificielle.

Tandis que les fleurons de l'agro-alimentaire français se disputent des parts de marché bio, en apparence pour le rendre accessible à tous les portefeuilles, les puissances financières américaines se sont positionnées sur le marché hexagonal avec la ferme intention d'influer sur les habitudes de consommation des Français. Ces grands groupes d'intérêt mènent pour cela un travail de fourmi pour tarir les sources de financement de l'industrie de la viande traditionnelle.

Les funestes lois extraterritoriales américaines ont fait preuve de leur efficacité redoutable en s'attaquant à nos fleurons industriels et stratégiques. Comme Alstom a été vendue à la découpe, est-ce bien là l'intérêt de Carrefour que de ruiner indirectement une filière cruciale pour l'avenir de l'industrie agroalimentaire française en s'alliant à une ONG particulièrement activiste qui a mis sous le boisseau l'origine de certains de ses financements étrangers ?

Jean Jacques Granianski